Nº 27 (avec patrons).

QUATORZIÈME ANNÉE.

Dimanche 6 juillet 1873.



Le numéro, vendu séparément,
25 centimbres.

Avec une planche de patrons : 50 centimes.

PARAISSANT CHAQUE DIMANCHE

Le numéro seul avec une gravure coloriée, **50 centimes.** AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS: 75 CENTIMES.

CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ELÉGANTS ET DES MODÈLES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — MUSIQUE — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PRIX DE LA MODE ILLUSTRÉE:

Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.

DÉPARTEMENTS (frais de poste compris).

Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50 c.

POUR L'ANGLETERRE.

Un an, franc de port, 18 s. — Cahier mensuel, 1 s. 6 pence.

REDACTION ET ABONNEMENTS, RUE JACOB, 56.

S'adresser pour la rédaction à MME EMMELINE RAYMOND, Et pour les abonnements et réclamations à M. E. MAGIMEL.

Toutes les lettres doivent être affranchies.

PRIX DE LA MODE AVEC GRAVURES COLORIÉES:

Un an, 24 fr. — Six mois, 43 fr. — Trois mois, 6 fr. 75 c.

DÉPARTEMENTS (frais de poste compris). Un an, 25 fr. — Six mois, 43 fr. 50 c. — Trois mois, 7 fr.

POUR L'ANGLETERRE.

Un an, franc de port, 30 s. - Cahier mensuel, 2 s. 6 pence.

Toute demande non accompagnée d'un bon sur la poste ou d'un mandat à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et C°, sera considérée comme non avenue.

— On s'abonne également chez tous les Libraires de France et de l'Étranger. (Pour l'étranger le port en sus.) — LONDRES: ASHER ET C°, 13, Bedford Street, Covent Garden, C. W.—



COSTUME EN FAYE.

COSTUME EN FOULARD.

Tollettes de chez Mme Fladry, rue Richer, 43.

ROBE EN TUSSOR. POLONAISE-HABIT EN FAYE.

Sommaire. Toilettes de chez Mme Fladry, rue Richer, 43. - Col avec manche en mousseline. - Col avec manche en percale rayée. Fichu avec manche en toile. - Panier à ouvrage. - Costume de gymnastique pour petit garçon de neuf à onze ans. - Costume de gymnastique pour petite fille de dix à douze ans. - Talma en tulle pour dame âgée. - Bonnets du

FICHU EN MOUSSELINE.

trois à cinq ans. - Corsage en mousseline.

- Mantelet pour petite fille de cinq à sept

ans. - Châle en dentelle disposé en mante-

let. - Fichu Marie-Antoinette. - Description

de toilettes. — Modes. — Variétés : Lettre à une jeune femme. — Nouvelle : la

petite Princesse des bruyères.

matin de chez Mme Maury, rue de la Michodière, 6. - Mantelet en faye. - Robe pour petite fille de



MANCHE DU FICHU EN TOILE.

COL EN MOUSSELINE.





MANCHE DU FICHU EN MOUSSELINE.



FICHU EN TOILE.

pareils, on pose sur l'encolure le col coupé d'après la figure 28. On

Bonnet avec rubans de velours.

Le fond est en tulle roide recouvert de mousseline unie. Dentelle

blanche ayant 4 centimètres de largeur.

Voilette faite avec de l'entre deux brodé,

ayant 2 centimètres 1/2 de largeur, entre-

place le reste de la garniture ainsi que des agrafes.

deux en dentelles de même largeur et ruban de velours marron ayant 3 centimètres de largeur. Le fond est coupé d'après la figure 53.





COSTUME DE GYMNASTIQUE POUR

PETIT GARÇON DE 9 A 11 ANS.

MANCHE DU COL

Armoire pour clefs.

La figure 24 (recto) représente le dessin de la broderie.

Ce joli petit meuble fait en bois sculpté est destiné à contenir toutes les clefs suspendues à des rangées de crochets. La porte de l'armoire est ornée d'un médaillon exécuté au passé et broderie en relief. Les pensées sont en velours, les feuilles en drap de plusieurs teintes vertes. Les nervures sont faites au point russe et point de cordonnet. Les baies sont au passé, les tiges au point de cordonnet.

L'armoire a 55 centimètres de hauteur, 33 centimètres de largeur.

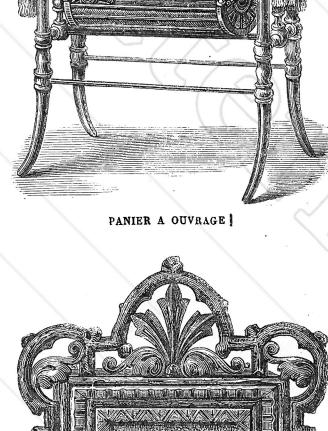


POUR DAME AGÉE.

Les figures 25 à 28 (verso) appartiennent à cet objet.

On peut aussi exécuter ce talma en cachemire ou bien

en faye. Notre modèle est fait en tulle noir pris double. La garniture se compose de dentelles noires froncées, ayant 5 et 10 centimètres de largeur, de reps noir en soie, de galons en passementerie ornés de jais ayant 4 centimè-



ARMOIRE POUR CLEFS.

tres 1/2 et 6 centimètres de largeur, de boutons en passementerie et d'une frange noire ayant 8 centimètres de largeur. Cette frange est également ornée de jais. Nœuds en ruban de reps noir ayant 6 centimètres de largeur. On complète les côtés repliés de la figure 25 (voir, en outre du patron en grandeur naturelle, le croquis réduit au 16e) et l'on coupe deux morceaux d'après cette figure. On les assemble depuis 6 jusqu'à 8, on les recouvre à l'extérieur depuis l'encolure jusqu'à la ligne ponctuée avec du reps. On coud les pinces d'épaules et l'on garnit avec la dentelle large, entre les deux lignes unies, depuis le bord inférieur jusqu'à la ligne ponctuée. On coupe en reps deux morceaux d'après la figure 26, la garniture de derrière entière d'après la figure 27, qui en représente seulement la moitié. On coud ces morceaux sur le talma en rapprochant les signes



Fond en tulle roide recouvert de tulle broché, entre-deux en dentelle ayant 2 centimètres de largeur et dentelle de même largeur. Coques en ruban rose ayant 5 centimètres de largeur et pans en rubans gris-bleu de même largeur.



Les figures 51 et 52 (verso) appartiennent à cet objet.

Ce panier est monté sur un pied en bois doré. Sa hauteur totale est de 88 centimètres, sa largeur de 54 centimètres. La circonférence du panier proprement dit est de 94 centimètres. Une sorte de petit hamac en jone doré est suspendu par des chaînettes sous le panier principal. Le hamac et le panier sont



PETITE FILLE DE 10 A 12 ANS.

garnis à l'intérieur avec du reps de soie brun et ornés de bandes brodées. A l'intérieur du panier principal se trouvent de petites poches destinées à contenir les divers ustensiles de travail. Ganses et cordons assortis.



TALMA EN TULLE ET DENTELLE POUR DAME AGÉE



TALMA EN TULLE POUR DAME AGÉE.

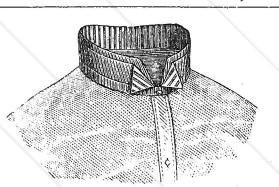
On pose d'abord la doublure du pavier, c'est-à-dire que l'on coupe en carton pour chaque paroi de côté un morceau entier d'après chacune des figures 51 et 52 qui en représentent seulement la moitié. On les recouvre de chaque côté avec du reps tendre. On pose la rosace sur la figure 51, on fixe les morceaux de carton recouverts de reps dans le panier en veillant à ce que la rosace se trouve dans l'ouverture de la paroi. On passe des bandes de reps dans les barrettes du panier et l'on pose les bandes brodées. Celles-ci peuvent être faites au passé sur un fond de reps, ou bien en tapisserie sur cane-

vas. Nous avons publié plusieurs bandes pouvant servir pour cet objet, nous en publierons encore une prochainement.

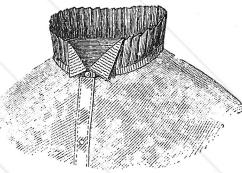
Lingerie.

Les sigures 15 à 19 (recto) et 57 et 58 (verso) appartiennent à cet objet.

Col en mousseline. On coupe le poignet entier en mousseline prise double d'après la figure 57 qui en représente seulement la moitié. On coupe en mousseline prise simple deux morceaux d'après la figure 58. On les re-



COL EN PERCALE RAYÉE.



2º COL EN PERCALE RAYÉE.

couvre de biais en mousseline qui croisent l'un sur l'autre d'un centimètre 1/2 environ. On prend les revers entre le dessus et le dessous du poignet, on borde le contour du col avec de la dentelle froncée ayant 3 centimètres de largeur. Cette couture est cachée sous une bande brodée ayant 2 centimètres de largeur. Sur le devant, nœud fait avec du ruban ayant 3 centimètres de largeur.

Fichu en mousseline avec manche assortie. On l'exécute sur un fond de mousseline avec de la dentelle ayant 5 centimètres de largeur, une ruche de mousseline bordée de dentelle ayant 2 centimètres de largeur et une draperie en reps rose. Sur le devant, nœud en reps et dentelle. Manche assortie.

Col en toile avec manche assortie. En toile fine, dentelle froncée, crêpe de Chine grisbleu. Manche assortie.

Col en percale rayée avec manche assortie. En percale rayée blanche et bleue, doublure de percale rayée blanche et rouge. On coupe le côté supérieur et le côté inférieur entiers chacun d'après les figures 15 et 16 qui en représentent seulement la moitié. On pique chaque morceau à un demi-centimètre de distance du contour, on replie la figure 16 à l'extérieur sur la ligne ponctuée, on pose

les morceaux l'un sur l'autre en rapprochant les signes pareils, on les coud entre le dessus et le dessous d'un poignet ayant 1 centimètre de largeur. Ce poignet se rattache à une chemisette en nansouk que l'on boutonne par devant. La manchette pareille au col se fait d'après les figures 17 et 18 et se rattache à une manche de nansouk.

Deuxième col en percale rayée. Se compose d'une bande en percale rayée rouge et blanche, ayant 3 centimètres 1/2 de largeur et doublée de percale rayée bleue et blanche. On plisse cette bande, on la rattache à un poignet ayant 1 centimètre de largeur.



www.antiquepatternlibrary.org 2024,01

BONNETS DU MATIN DE CHEZ Mme MAURY, RUE DE LA MICHODIÈRE, 6.

(Explication sur la planche de patrons.)

LA MODE ILLUSTRÉE, JOURNAL DE LA FAMILLE.



MANTELET EN FAYE (DOS). MODÈLE DE CHEZ Mme MAURY.

Mantelet pour petite fille de 5 à 7 ans.

Les figures 29 et 30 (verso) appartiennent à cet objet.

En molleton de laine blanche avec dessins noirs, piqures en soie noire, frange noire ayant 6 centimètres 1/2 de largeur, et glands. Après avoir complété les côtés repliés de la figure 29, on coupe le mantelet entier d'après cette figure, qui en représente seulement la moitié,



BOBE POUR PETITE FILLE DE 3 A 5 ANS. Modèle des Magasins du Louvre.



CORSAGE

Les angles de devant sont repliés en dehors.

La manchette est coupée entière d'après la figure 19, qui en représente seulement la moitié, doublée comme le col, cousue ensemble depuis 47 jusqu'à 48, garnie sur son bord inférieur d'une bande plissée ayant 5 centimètres de largeur. On la rattache à une manche.

et deux morceaux d'après la figure 30. On ourle, et i'on pique le contour de ces morceaux (bords supérieurs exceptés), on les assemble en rapprochant les chiffres pareils. Sous le bord supérieur encore libre du mantelet, on pose une bande d'étoffe ayant 1 centimètre de largeur, et l'on pique ce bord. On fixe les deux moitiés

sur le chiffre 9, on pose les glands. On coud des agrafes sur les étoiles de la figure 30.



POUR PETITE
FILLE DE TROIS
A CINQ ANS.

Les figures 42 à 47 (verso) appartiennent à cette robe.

En poil de chèvre à rayures blanches et bleues. Volants et biais de même étoffe.

Jupon. coupe le devant entier d'après la figure 42, qui en représente seulement la moitié, et deux morceaux d'après la figure 43. Le lé de derrière se compose d'un mordroit-fil ceau ayant 45 centimètres de longueur, 54 centimètres de largeur. Le devant est joint aux lés de côté depuis 35 jusqu'à 36; mais, sur le côté gauche, on laisse depuis le bord supérieur une fente ayant 21 centimètres longueur. On joint les lés



de côté au lé derrière depuis 37 jusqu'à 38. Sous le bord

inférieur, on pose une bande d'étoffe ayant 6 centimè-

tres de largeur. On garnit le jupon avec trois volants

légèrement froncés, ayant chacun 5 centimètres de lar-

geur, surmontés d'un biais ayant 3 centimètres de largeur.

On plisse le bord supérieur des figures 42 et 43. On

CHALE CARRÉ EN DENTELLE DISPOSÉ EN MANTELET PAR Mª MAURY. la planche de patrons.)



CHALE CARRÉ EN DENTELLE DISPOSÉ EN MANTELET PAR Mª MAURY.

(Les explications des figures de cette page se trouvent sur la planche de patrons.)

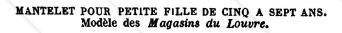
LA MODE ILLUSTRÉE, JOURNAL DE LA FAMILLE.

rapprochant les chiffres pareils, on pose sous le contour inférieur une bande ayant 4 centimètres de largeur. Chaque manche est cousue ensemble depuis 44 jusqu'à 45, garnie comme le corsage avec un biais, puis cousue dans l'entournure, 44 sur le 44 de la couture d'épaule à l'aide d'un liséré.

DESCRIPTION DE TOILETTES.

Costume en faye noire, composé du iupon et de la polonaise







MANTELET EN FAYE (DEVANT). MODÈLE DE CHEZ M^{me} MAURY.

fronce le côté de derrière, on attache le jupon à une ceinture garnie d'agrafes.

EN MOUSSELINE.

Corsage. On coupe, en étoffe et doublure, deux morceaux d'après chacune des figures 44 et 45, le dos entier d'après la figure 46, la manche d'après la figure 47. On coud les pinces de la poitrine, on pose les boutons, on fait les boutonnières. On assemble tous les morceaux en

tout à fait ouverte par devant. Le jupon est garni, sur son bord inférieur, d'un grand volant uni, avant 25 centimètres de largeur, à demi voilé par un volant découpé en dents et surmonté d'un bouillonné; deux mêmes garnitures (double volant et bouillonné) sont disposées en courbes sur le devant, afin de marquer le tablier, et se terminent de chaque côté sous un grand nœud en faye

noire. Le contour de la polonaise est garni d'une frange treillagée; le corsage fait à basques est avec revers ouvert sur une chemisette. Chapeau en paille jaune, garni de noir.

Robe en foulard uni, bleu turquoise. Le jupon est plissé perpendiculairement sur le devant. Au milieu de ces plis se trouve une ruche à la vieille, plus large en bas que vers



FICHU MARIZ-ANTOINETTE (DEVANT).



Modèle de chez Mme Maury, rue de la Michodière 6.

FICHU MARIE-ANTOINETTE (DOS).

la ceinture; les autres lés sont garnis d'un haut volant et le lé de derrière de plusieurs petits volants. Grand gilet en faye rose pâle; polonaise-princesse en même foulard bleu pâle, ouverte sur le gilet, garnie d'une ruche chicorée et d'une dentelle blanche. Cette polonaise est drapée par derrière, de façon à ne point cacher les volants du jupon. Les manches sont demi-larges.

MODES.

Il paraît qu'il faut encore revenir sur la question des polonaises, qui a jeté un trouble et un découragement profonds parmi un certain nombre de nos abonnées.

Non, le jupon de soie n'est pas obligatoire sous toutes les polonaises, et je ne pense pas avoir jamais affirmé l'obligation de ce genre de luxe. Le jupon de soie est obligatoire pour et sous certains tissus, tels que la grenadine et ses dérivés, mais on n'est pas forcée d'en porter un, même sous les polonaises de percale.

Les tissus à dessins étant actuellement préférés pour les polonaises, il est sous-entendu que les jolies percales, satins de coton, etc., fabriqués l'année dernière, et ceux non moins jolis que l'on fait cette année, ne sont pas exclus de la mode qu'ils représentent fidèlement. J'ai seulement dit, et je le répète, que lorsqu'on veut avoir un jupon pour tout faire, celui-ci doit être en tatfetas ou faye, bénarès ou foulard noir, quels que soient d'ailleurs le fond, le tissu et les dessins de la polonaise. Quand ce jupon n'est pas noir, il s'assortit à la polonaise : celle-ci. étant, je suppose, en percale à dessins Pompadour, le jupon pourra être en satin de coton uni de même teinte que le fond, ou même que le dessin de la polonaise.

Il y a encore une autre exception à indiquer en ce qui concerne ces règles : le jupon de couleur autre que celle de la polonaise n'est plus admis par la mode quand cette polonaise est fermée sur le devant du haut en bas. Il est admis, au contraire, quand il peut être considéré comme une robe de dessous faite de forme princesse, avec tunique ou polonaise ouverte par devant du haut en bas, ou bien faite avec gilet pareil au jupon, et semblant par conséquent continuer celui-ci. En un mot, et pour essayer de résumer ces bizarreries de la mode qu'il me faut noter sous peine de manquer à quelques-uns de mes devoirs, dès que le corsage et le devant de la tunique ou de la polonaise sont ouverts sur le jupon, celui-ci cesse d'être un jupon, se transforme en robe de dessous, et se trouve autorisé à différer de la tunique ou polonaise non-seulement quant au tissu, mais aussi quant à la teinte.

La garniture du jupon est toujours soumise à l'influence de la forme choisie pour la polonaise. Quand
celle-ci est très-courte par derrière, ou bien fendue, le lé
de derrière est plus garni que tous les autres de volants,
ruches, biais ou bouillonnés. Quand la polonaise est
très-longue derrière et drapée sur les côtés, ce sont surtout les côtés du jupon que l'on garnit; la polonaise estelle peu relevée, drapée, empouffonnée, la garniture du
jupon se contente d'occuper le bord inférieur. La pononaise, très-ornée, très-relevée, s'ouvre-t-elle par-devant, le jupon s'annexe beaucoup de garnitures pour
son lé de devant, celui qu'on appelle aujourd'hui le
tablier.

En outre des tuniques en mousseline blanche, plus ou moins ou pas du tout ornées d'entre-deux et dentelles de Valenciennes ou de Malines, on porte un assez grand nombre de polonaises en nansouk blanc, dont le contour est orné sur une hauteur assez considérable de broderie anglaise, pareille à celle dont nous avons publié le dessin dans le n° 20, pour robe de petite fille. Ces polonaises se portent sur tous les jupons de faye ou de foulard, depuis le noir, le gris et jusqu'aux teintes les plus gaies et les plus claires, pourvu que ces jupons soient unis. Aujourd'hui, en effet, tous les tissus à dessins sont exclusivement réservés au dessus du costume, qu'on l'appelle polonaise ou tunique, peu importe; les jupons doivent toujours ètre unis et tout au plus rayés.

On prépare en guise de pardessus pour voyage, bains de mer et soirées fraîches, une multitude de talmas en tissus écossais, avec capuchon, de mantelets (presque toujours à capuchon) faits en molleton d'été ou tartan écossais. Cela n'est pas astreint à l'uniformité, à l'harmonie, parce que l'on considère ce genre de vètement bien plus comme couverture qu'à l'état de confection : c'est une enveloppe, non une parure, et dès lors il n'y a pas lieu de s'attacher à la similitude des couleurs; pourtant on évitera, par pitié pour soi-mème, sinon par respect de la mode, on évitera d'arborer un talma à carreaux violets sur une robe bleue.

E. R.

VARIÉTÉS.

LETTRE A UNE JEUNE FEMME.

I.

Madame,

Vous voulez, m'écrivez-vous, remplir sérieusement vos devoirs de maîtresse de maison, occuper utilement toutes vos heures, rendre votre demeure aussi agréable que possible, et vous voulez bien compter, pour accomplir cette œuvre multiple, sur le concours de la Mode illustrée et sur mes conseils que vous me demandez formellement

Certes, ce concours et ces conseils ne vous feront pas défaut dans la limite du possible. Il est, en effet, une foule de circonstances renaissant quotidiennement, et dans lesquelles on ne peut être conseillée, sinon par soi-même; chaque incident, même le plus puéril de tous, peut déranger le mécanisme du conseil que je vous enverrais bien complet et prêt à fonctionner, comme vous l'espérez, en ne vous laissant plus d'autre peine que celle de son application.

Ce n'est point ainsi que la vie se règle; il faut absolument refléchir soi-même, chercher, trouver soi-même sans compter que l'on fera faire tout cela par une autre personne, fût-elle la mieux intentionnée du monde, comme je le suis, fût-elle infaillible, universelle, comme je ne le suis pas.

Vous me semblez assez effrayée de la comptabilité que vous devez tenir. Ne vous a-t-on pas un peu exercée, dans la maison paternelle, à cette partie importante de la mission féminine? N'avez-vous pas été chargée de tenir les comptes de la dépense sous la direction de M^{mo} votre mère? Si l'on ne vous a pas fait faire ce noviciat, je le regrette pour vous, car il va falloir commencer par l'a, b, c du métier.

Je vous engage à acquérir trois cahiers reliés, l'un grand, l'autre moyen, le troisième plus petit. Je sais bien que beaucoup de personnes suppléent à cette petite, très-petite dépense par l'emploi de cahiers en papier blanc, plus ou moins bien rayés, de dimension informe, d'aspect qui ne tarde pas à devenir irrégulier et repoussant. Je crois beaucoup à la vertu des petites choses, et l'image du désordre, ou simplement un symptôme de désordre, me semble pernicieux à introduire précisément dans la besogne qui exige et impose un ordre parfait : dans la comptabilité du ménage. En outre, il faut ponvoir garder ces registres sur lesquels on inscrit quotidiennement la dépense de la maison. Leur accumulation compose les archives de la famille, et quand on sait réfléchir, que l'on a appris à comparer et à juger, on trouve dans ces cahiers plus d'un enseignement précieux, plus d'un souvenir triste et doux. On ne peut conserver de simples cahiers dont les pages non garanties sont exposées à se déchirer, comme à subir des taches désagréables: donc il faut avoir à votre disposition les trois registres reliés, peu larges, mais plus ou moins longs, dont je viens de vous parler.

Le plus grand de ces registres sera consacré à inscrire toutes les dépenses concernant la maison proprement dite, c'est-à-dire les comptes de la servante chargée des achats. Seulement il ne faut pas inscrire ces dépenses à peu près: tout doit s'y trouver indiqué, et non pas seulement les chiffres, mais les objets, sous peine de ne pouvoir se rendre un compte exact de l'emploi de ces objets, de leur durée plus ou moins prolongée, des abus qui peuvent s'introduire dans l'usage d'une denrée quelconque. J'ai connu une jeune femme qui comptait consciencieusement avec sa cuisinière, et inscrivait tous les chiffres de la dépense; seulement, comme elle traçait un petit hieroglyphe par chaque ligne pour éviter l'ennui d'écrire : sel, — poivre, — viande, — poisson, œufs, etc., elle ne s'apercevait pas qu'une douzaine d'œufs était renouvelée même le lendemain du jour où l'on n'avait pas employé les œufs achetés ce jour-là. Bien d'autres détails la trouvaient et la laissaient dans le même cas, de telle sorte que sa comptabilité, quoique bien tenue pour ce qui concernait les chiffres et leur addition, ne lui laissait aucun enseignement et ne lui apportait aucune clarté pour l'administration de son ménage.

Soit que l'on compte tous les jours, soit que l'on règle la dépense deux fois par semaine, on inscrira le total de cette dépense (dont le détail est placé sur le grand registre) dans le registre moyen. C'est dans celui-ci que prendront place les dépenses de toilette et les grosses dépenses de ménage : vin, huile, café, etc., en un mot tout ce qui représente une certaine provision. On inscrira non-seulement le prix et la nature de l'objet, mais aussi sa date, et l'on placera en marge la date du jour auquel la provision, quelle qu'elle soit, a été entamée : de la sorte point d'erreur, d'abus ni d'injustice à redouter. Je dis injustice, parce qu'il arrive, en effet, que certaines maîtresses de maison, négligeant l'inscription des dates, se plaignent parfois à tort du gaspillage des provisions: le temps passe vite, la mémoire n'est pas toujours infaillible, et l'on gronde à tort; grande faute à tous égards, car, en outre de l'iniquité commise, cette faute a aussi pour résultat d'amoindrir l'autorité et d'obliger parfois à fermer les yeux sur une faute réelle pour compenser le tort d'une imputation erronée et d'un reproche immérité.

Au dernier jour de chaque mois, on fait l'addition générale sur le registre moyen qui contient, si je me suis bien expliquée, le détail des dépenses personnelles et des dépenses relativement considérables du ménage, et aussi le total des dépenses quotidiennes de la maison.

Ici apparaît le troisième registre, c'est le doit et avoir du budget de la communauté. Les deux pages en seront employées simultanément : sur la première, celle de gauche, portant comme titre le mot recettes, on inscrira tout ce que l'on a reçu d'argent dans le courant du mois, et toujours sans omettre les dates. Sur la seconde page, celle de droite, on tracera le mot dépenses, et l'on placera le total de chaque mois relevé sur le deuxième registre, puis le loyer, — les contributions, en un mot celles des dépenses non mensuelles qui n'ont pas été inscrites dans les deux registres précédents.

A la fin de l'année, on additionnera les colonnes de la recette, — celles de la dépense, — dans ce troisième registre et l'on établira la balance

gistre, et l'on établira la balance.

L'emploi des trois registres a, me semble-t-il, l'avantage de classer chaque dépense suivant son importance, tout en permettant, suivant sa nature, d'en chercher et trouver aisément la trace et la date dans l'un ou l'autre des registres des dépenses. Tout au contraire, si l'on n'employait qu'un registre en y plaçant pêle-mêle les dépenses d'ordre divers, et ajoutant à tout cela les recettes non clairement et séparément établies, on aboutirait à la confusion, on noierait l'ensemble dans les détails, et l'on perdrait les grands avantages qu'une maîtresse de maison peut retirer de l'examen facile de ses registres des dépenses.

Car le livre des dépenses est le conseiller inexorable, le ministre des finances qui ne vous flattera pas et ne vous induira jamais en prodigalités, qui ne vous mentira jamais, pour peu que vous soyez entièrement sincère avec lui, et cela, il le faut absolument si vous voulez vivre honorablement, paisiblement, sans connaître les exécrables tourments des dettes dissimulées à votre mari. Ce n'est pas seulement la plus faible dépense, celle de 5 ou 10 centimes, - qui doit être scrupuleusement inscrite à sa date, mais aussi la plus forte, — la plus inutile des dépenses. Inscrivez la charité, — inscrivez la fantaisie, et le jour viendra où vous rougirez du premier chiffre si minime, du second si élevé, toute relation gardée. Inscrivez la toilette coûteuse, — inscrivez la prodigalité sous forme de menus objets sans cesse renouvelés, et, quand vous relirez ces pages éloquentes, vous reconnaîtrez quels sont les points sur lesquels aurait dû se porter l'économie pour faire à la charité une part plus large. Je vous l'ai dit, je vous le répète, votre plus sûr conseiller sera votre registre de dépenses, et c'est pour cela que je vous engage à le posséder relié, net, propre, facile et agréable à consulter.

Tout au contraire, si vous ne vous astreignez pas à inscrire toutes vos dépenses, si vous ne procédez pas à ce soin d'une façon inflexible, ces dépenses, qui ne laisseront pas de traces visibles, endormiront votre prudence et vous entraîneront au-delà de vos ressources. Vous devez pouvoir comparer en toute circonstance vos recettes à vos dépenses, afin de vous dire, quand une fantaisie surgira en vous : « Voilà ce que je puis dépenser... au-delà c'est la dette, c'est l'abîme. » Et si votre situation est telle que vous ayez peine à subvenir à vos charges avec vos ressources, diminuez encore la dépense; suppléez par votre travail, votre adresse, au travail d'autrui que vous ne pouvez payer, retranchez l'amusement. Peut-on en avoir lorsqu'on doit le payer avec la tranquillité à jamais troublée, lorsque, pour obtenir cet amusement, il faut se résoudre à traîner le boulet qui s'appelle la dette? Vous me direz peut-être qu'il est pénible de renoncer à toute distraction, de ne pouvoir recevoir chez soi ses amies ou les camarades de son mari; que l'on ne saurait exiger d'une jeune femme un semblable renoncement; que vous ne faites que le strict nécessaire, mais qu'il est impossible de rien retrancher sur ce que vous faites.

Il resterait à s'entendre sur ce que l'on comprend par ces mots : le strict nécessaire. Rien n'est plus élastique. plus relatif, moins défini. Je crois fermement que leur base est non pas dans nos goûts et nos besoins, mais dans nos ressources; que c'est là, non ailleurs, qu'il faut chercher la règle absolue du strict nécessaire. La vanité d'une part, le goût du plaisir, même modéré. d'une autre part, nous font souvent classer dans le strict nécessaire bien des détails appartenant légitimement au superflu: en leur conservant leur véritable appellation, nous les condamnerions et nous avec eux. En nous bornant à les débaptiser, nous leur donnons droit de cité, place au feu et à la table dans notre demeure. Établissons donc leur filiation bien clairement, et affirmons que rien n'est strictement nécessaire dans les dépenses dès que nos ressources nous les interdisent... le cas de misère étant, bien entendu, excepté.

Prenez aussi la coutume invariable de payer comptant toutes les emplettes que vous ferez, soit pour votre usage personnel, soit pour la maison. Vous trouverez dans cette coutume strictement appliquée le frein le plus puissant pour contenir votre dépense. Dès que l'on ne paye pas comptant toutes choses, on s'habitue insensiblement à acheter à crédit les choses nécessaires, à employer aux emplettes inutiles l'argent ainsi épargné.

ll est très-certain que le crédit, c'est-à-dire la facilité de ne point payer ce que l'on achète au moment où on l'achète, est le plus puissant véhicule du désordre. Dès que l'on ne paye pas comptant, on achète plus facilement, en plus grandes quantités, et l'on gaspille plus volontiers ce qui n'a coûté aucun déboursé. Sans doute, on sait bien que l'on devra payer un jour... mais ce n'est pas tout de suite, et cela suffit pour encourager la prodigalité relative.

EMMELINE RAYMOND.



LA PETITE

PRINCESSE DES BRUYÈRES.

Suite.

L'émotion m'imposa silence pendant un instant. Il ne prononça pas un mot. Cet homme était véritablement de marbré. Toutes mes ardentes paroles, tous mes discours passionnés n'avaient pu l'émouvoir.... Le moyen de ne pas se sentir enslammée de colère?... de ne pas essayer de lui rendre un peu de l'humiliation que son impassibilité infligeait à ses interlocuteurs? Oh! Charlotte le connaissait et le jugeait bien!

Tout à coup il me parut que je ne pourrais empêcher mes pieds de trépigner sur ce beau parquet. Je m'en abstins pourtant, parce que ce mouvement eût été ridiculement enfantin; mais, lui tournant à demi le dos, je lui parlai par-dessus l'épaule et lui dis:

« Je ne veux plus du tout de cet argent. Il serait pour le moins singulier que je doive mendier près d'un étranger l'argent dont ma grand'mère m'a fait présent !... Mais je ne le ferai pas, ni à présent ni jamais. Jamais plus je ne vous demanderai quoi que ce soit de ce qui m'appartient légitimement, quoique j'aie tous les droits possibles à le réclamer.

— Vous n'avez pas le droit de réclamer maintenant même une pièce de monnaie, » répondit-il de son ton sérieux, irritant à force d'être impassible. « Et je dois vous avertir que, si vous vous conduisez en petite fille indomptée et sauvage, vous n'obtiendrez absolument rien de moi. Vous pouvez grimper sur les arbres tant que cela vous conviendra, et courir pieds nus dans la rivière; on ne vous coupera pas les ailes.... Mais il faut éloigner de votre cœur l'élément farouche et sauvage. »

Ainsi, il m'enserrait vraiment de sa main d'acier! Il se déclarait mon maître!... Il se proclamait mon dominateur durant les deux années douloureuses que je devais passer sous sa verge de fer! Cette perspective ne pouvait s'endurer.

« Oui.... » dis-je d'un ton amer et provoquant, « oui... si je le supporte! Heinz avait pris un jour un corbeau, et, quand il a voulu lui couper les ailes, l'oiseau lui a mordu la main jusqu'au sang.

— Seriez-vo us assez vaillante pour imiter cet exemple, petite alouette des bruyères?... » demanda-t-il en souriant et jetant un regard sur ses doigts minces. «Ce méchant corbeau ne pouvait comprendre que Heinz voulait l'élever et faire de lui un commensal de la maison.... Mais revenons à la question d'argent. Je ne puis pas plus disposer de votre avoir que vous ne le pourriez vousmême; mais je suis tout à fait disposé à fournir à M. de Sassen la somme nécessaire à l'emplette qu'il désire faire. N'avez-vous pas dit que le marchand se trouvait près de M. votre père? »

Je mis la main dans ma poche avec un peu de confu-

sion, et lui tendis la pièce de métal.

« Ah! » fit-il. « une médaille impéria

« Ah! » fit-il, « une médaille impériale contemporaine des Antonins. Un bel exemplaire!... » s'écria-t-il. »
Il se rapprocha de la fenêtre et l'examina minutieuse-

Il se rapprocha de la fenêtre et l'examina minutieusement en la tournant de tous côtés.... Il voulait sans doute faire croire qu'il s'entendait aux sciences comme aux arts!

« Venez avec moi, » dit-il en ouvrant une porte latérale.

Je le suivis dans une chambre tendue de soie, laquelle n'était pas moins sombre que toutes les pièces de cet interminable corps de logis. Près de la fenêtre se trouvait une armoire en bois sculpté, garnie de ferrures et de serrures d'argent finement ciselé.

M. Claudius ouvrit cette armoire magnifique et y prit un long coffret, lequel contenait, rangées sur un fond de velours, un certain nombre de médailles semblables à la pièce dont mon père disait qu'elle était inestimable. Il prit l'une de ces médailles, la posa sur la paume de sa main, près de celle que j'avais apportée, les compara longtemps, puis me les fit voir. Ces médailles se ressemblaient comme un œuf ressemble à un autre œuf. Seulement celle que M. Claudius venait de prendre dans le coffret était beaucoup plus usée.

« Celle ci est bien plus belle, » dis-je en désignant la médaille que mon père désirait si ardemment.

« Oui, vous avez raison; mais elle ne me plaît pas. »
A cet instant la porte qui donnait accès sur la galerie
où l'on avait dîné s'ouvrit, et, en nous retournant tous
deux, nous aperçûmes Dagobert. M. Claudius fronça le
sourcil avec mécontentement, mais le jeune homme ne
parut pass'en apercevoir. Il s'approcha, et ses yeux bruns
se fixèrent avec surprise sur les médailles.

« Dieu! que cela est beau!...» s'écria-t-il avec enthousiasme. « Mon oncle, tu es donc un collectionneur?

- Quelque peu, comme tu le vois.

- Et tout le monde l'ignore?

— Est-il donc nécessaire que je mette l'univers dans la confidence de mes petites passions? »

Quel orgueil était contenu dans ces paroles dédaigneuses!

« Mon Dieu!... sans doute, cela n'est pas nécessaire, » poursuivit Dagobert, « mais à une époque où la cour et la ville s'intéressent flévreusement à ces questions, il est permis d'éprouver quelque surprise du mystère que tu fais de cette passion.

— Tu crois?... C'est que, vois-tu, je ne puis trouver de jouissance à ce qui se brocante sur le marché, parce que la mode et l'engouement favorisent tels ou tels articles, et que d'un autre côté, beaucoup d'individus s'occupent de ces sortes de choses avec des vues tout à fait étrangères aux intérêts de la science. Enfin, je me tiens sur mes gardes en ce qui concerne mes penchants, et je ne les divulgue pas, de peur de ne plus pouvoir les dominer. Quand on s'en fait une parure et que l'on en tire vanité, on ne tarde pas à devenir l'esclave de ses passions, à les ériger, — principalement quand la science leur donne des titres de noblesse, — en idolâtrie, et à leur vouer un culte qui peut entraîner des résultats fâcheux.

— Les économies de tes ancêtres, » dit Dagobert en riant, « te mettent à l'abri de ce péché, et surtout de ses résultats fâcheux. »

Il secoua la tête.

« Incroyable! c'est incroyable! » poursuivit-il, « tu t'intéresses aux antiquités, et tu abandonnes pendant de longues années une collection magnifique qui moisit dans tes caves. »

M. Claudius haussa légèrement les épaules.

« Tu comprendrais peut-être ces contradictions bizarres, si tu prenais connaissance du testament de mon grand-père. D'après sa volonté, nettement exprimée, ces antiquités ne doivent pas voir le jour.

— Vraiment? Hé bien, M. de Sassen doit être bien fler d'avoir pu faire fléchir par ses prières et son éloquence les traditions d'obéissance et de discipline de la maison

— Ce n'est pas seulement à l'éloquence et au savoir de M. de Sassen que cette infraction aux volontés du chef de la maison doit être attribuée. En y réfléchissant beaucoup, » dit M. Claudius de son ton impassible, « j'ai acquis la conviction que mon grand-père n'avait pas plus que moi le droit de priver l'humanité d'une parcelle de sa richesse, du patrimoine commun de la science. »

J'étais sur les épines durant cette conversation... le temps, un temps précieux, se perdait. Enfin Dagobert, entendant rouler une voiture, se rapprocha de la fenêtre. M. Claudius replaça sa médaille dans le coffret, celui-ci dans l'armoire, qu'il ferma, et me tendit la pièce que j'avais apportée.

« Je suis bien fâché, » me dit-il, « de devoir retirer la parole que j'avais donnée; mais je ne puis aider à l'acquisition de cette médaille : elle n'est pas authentique. »

Dagohert se rapprocha précipitamment.

« Qui donc veut acheter cette médaille?... » demanda-t-il.

« M. de Sassen.

— Comment! mon oncle, il juge cette médaille authentique, et tu es d'un avis opposé?... Pardonne-moi ma surprise et l'observation que je me permets de faire: le fait est que ton affirmation n'est pas polie pour M. de Sassen. »

assen. » M. Claudius sourit doucement.

«Je ne t'en veux pas du tout,» répondit-il, « tout au contraire, car tu viens de corroborer mon opinion, d'après laquelle tout profane doit céler soigneusement la petite portion de science qu'il possède ou croit posséder: on ne lui permet pas d'avoir un avis contraire aux autorités, et, lorsqu'il se permet de l'exprimer, il excite une surprise désobligeante, ou se fait taxer d'ignorant.»

Je quittai la chambre sans perdre une parole pour essayer de gagner le procès de mon père, et m'en allai sans pouvoir me décider à saluer M. Claudius. Dagobert me suivit.

« Impertinent! .. » murmura-t-il entre ses dents, mais pourtant de façon que je pusse l'entendre. Il se dirigea vers l'appartement de sa sœur tandis que je sortais de cette maison maudite.

Ouil une impertinence venait d'être faite à mon père, à un savant célèbre dans le monde entier, honoré, considéré comme un oracle par tous ses confrères! Je traversai les jardins comme si j'avais été poursuivie, et j'atteignis le petit palais en proie à une émotion toujours crois-

sante.

« Hé bien?... » dit mon père, qui respirait à peine.

« M. Claudius juge que la médaille n'est pas authenti-

que, » répondis-je d'une voix entrecoupée.

Le marchand fut pris d'un rire inextinguible, et donna toutes les marques d'une gaieté extravagante. Mon père leva dédaigneusement les épaules.

« Science de commerçant!... » fit-il. « On ne doit jamais se commettre avec de semblables gens. »

Il saisit son chapeau, le posa avec emportement sur sa chevelure en désordre, et m'offrit son bras.

« Partons, » dit-il d'un ton résigné.

XX.

Il traversa les jardins d'un pas pressé. Quelques secondes à peine s'étaient écoulées, et mon père avait totalement oublié qu'une pauvre petite fille hors d'haleine piétinait à ses côtés, suspendue à son bras, et ressem-

blait à un flocon de neige emporté par un tourbillon. Il parlait sans relâche au marchand de médailles. A mon extrême regret, je ne comprenais absolument rien à leur conversation, qui était émaillée de termes étrangers, pareils, me semblait-il, à ceux que le vieux professeur avait employés dans la bruyère, près du tumulus éventré.

Au moment où nous traversions la cour, la voix magnifique de M. Helldorf vint jusqu'à nous. Il chantais seul. Mon père, surpris, ralentit un peu son pas gymnastique. Jusqu'à ce moment je n'avais jamais cherché à m'orienter dans cette cour, mais seulement à la traverser pour atteindre le plus vite possible l'un ou l'autre but : la maison de devant ou le petit palais. Cette fois, nous nous dirigions vers la porte principale, et par conscquent nous longions le corps de logis situé à gauche, dans lequel se trouvait cette porte. Mon regard s'arrêta sur le rez-de-chaussée de ce bâtiment. L'un des côtés de chacune des quatre fenêtres qui se suivaient était ouvert. Un essaim de jeunes filles y étaient rassemblées. L'accoudoir des senêtres était très-peu élevé, et l'on apercevait leurs mains qui travaillaient sans relâche. Près de l'une de ces fenêtres, une ouvrière examinait une couronne de myrte à demi terminée, et y fixait une nouvelle branche.

C'était là, sans nul doute, la chambre de derrière, avec laquelle Charlotte m'avait fait si grand'peur, dès le lendemain de mon arrivée. Cette pièce ne me parut ni sombre ni effrayante. L'air et la lumière y entraient librement, et les jeunes filles me semblaient très-propres et très-convenablement habillées. Toutes ces têtes blondes ou brunes respiraient le contentement, toutes ces jeunes bouches chantaient.

Tout à coup j'aperçus un mouvement d'effroi passer sur la réunion, et courber tous les fronts, comme un vent d'orage ploie les arbustes sur son passage. Toutes les jeunes filles se penchèrent sur leur ouvrage, et l'ouvrière qui examinait la couronne de myrte repoussa doucement du coude le battant de la fenêtre, tandis que son visage, envahi par une rougeur subite, se tournait vers l'intérieur de l'atelier. Une porte retombait bruyamment sur sa serrure, et la voix grondeuse du vieux teneur de livres se fit entendre.

« Quel abominable courant d'air!... » s'écria-t-il. Sa voix sonore retentit dans la cour, d'autant plus nettement que M. Helldorf ne chantait plus. « Ah! oui! oui!... on a ouvert les fenêtres; et l'on prête l'oreille aux tentations de Satan.... et l'on se croise les bras.... Folles que vous êtes! vous aussi, vous entendrez : En vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas! Mieux vaut écouter la réprimande des sages que d'écouter le chant des fous. »

Tout en récitant ces versets et maximes, il fermait les fenêtres et pesait sur l'espagnolette, afin qu'il ne reslât aucune issue par laquelle les sons scandaleux des plaisirs mondains pussent avoir accès dans l'atelier. Il nous aperçut tandis que nous longions les fenêtres; mais son regard glissa sur nous avec orgueil et dédain : il ne prit pas la peine de nous saluer.

Mon père secoua ironiquement la tête.

« Voilà un type que les vrais chrétiens contemplent avec stupeur et tristesse, » dit-il. « Type ancien, du reste, et qui pourrait presque figurer avantageusement dans ma collection: c'est le sépulcre blanchi, le pharisien, qui s'humilie orgueilleusement en paroles, et croit avoir de cette façon acquis le droit de s'estimer par-dessus tout, et de mépriser son prochain.... Type destiné à disparaître, quand tous les hommes comprendront enfin la doctrine de paix, d'amour, de charité et d'humilité que le Christ est venu leur révéler.... Mais ces temps ne sont pas encore proches, et chaque victoire de l'hypocrisie en éloigne l'accomplissement. »

Combien je plaignis les pauvres jeunes filles enfermées dans la chambre de derrière, et soumises à cette tyrannie! A elles aussi on avait coupé les ailes avec cruauté. Leur âme ne contenait plus le moindre germe de l'élément sauvage; mais elles étaient prisonnières et avaient abdiqué toute indépendance. Elles baissaient la tête avec soumission, et supportaient même que l'on supprimât l'air qui rafraîchissait leurs poumons et leur apportait les sons d'une belle mélodie. Et c'était le désagréable et matinal chanteur du petit palais qui avait la mission de leur couper les ailes et de veiller à ce que ces ailes ne repoussent pas.... Oh! monsieur Claudius, je vous donnerai vraisemblablement beaucoup plus de peine! Je sais courir comme un lièvre, et si je ne dois pas trouver ici un toit qui consente à m'offrir un abri protecteur, je m'en irai un beau jour là d'où je suis venue, peut-être pas à Dierkhof, car Isabelle m'y recevrait mal, mais je me sauverai dans la petite hutte de terre glaise, aux fenêtres garnies de vitres vertes, où Heinz me recevrait, me nourrirait, et d'où je pourrais prendre tous les jours mon vol dans la bruyère, avec mes ailes intactes.

Nous avions laissé derrière nous la maison Claudius, et je traversais la ville poudreuse qui m'avait semblé si laide et que je ne voulais plus revoir. Je revins un peu de mon impression première; mais aussi bien des choses étaient changées: mon regard ne rencontrait plus un seul sourire moqueur. Des dames passaient près de nous et regardaient sous mon chapeau en souriant avec bienveillance au petit visage qui surgissait du fond de sa chevelure bouclée.... Mais ce qui me communiqua tout à coup une assurance extraordinaire, oui, et même une sorte de fierté qui me conseilla de me redresser de quelques lignes et de lever ma tête aussi haut que me le permettait ma petite taille, ce fut l'air et la façon dont on saluait mon père. Cet homme qui pressait le pas, à la toilette négligée, aux cheveux en désordre, n'avait, semblait-il, rien de bien imposant, et pourtant les officiers les plus ridiculement roides, les hommes les plus élégants, s'inclinaient sur son passage avec un empressement respectueux. Les dames les plus distinguées qu'emportaient rapidement leurs brillants équipages, se penchaient hors de leurs voitures pour le saluer de la tête et de la main comme un ami bien cher.... Je ne pus m'empêcher de comparer avec amertume cette déférence générale aux procédés du commerçant qui était le chef de la maison Claudius.... Chacun honorait l'homme célèbre, le savant, l'érudit.... Tous se courbaient devant lui, excepté le négociant qui avait, paraît-il, toutes les prétentions, y compris celle de posséder une science plus étendue que celle de M. de Sassen!

Je me retraçais avec ressentiment l'épisode de ma négociation relative à la médaille, et ce qui m'irritait le plus peut-être, c'était l'impression que j'avais moi-même ressentie et subie.... Cet homme parlait devant ses médailles avec une assurance aussi calme, avec une simplicité et une fermeté aussi puissantes que si chacune de ses paroles avait été appuyée sur une base aussi solide que celle de la maison Claudius, et. - chose affreuse et incompréhensible, - le brillant officier lui-même, en dépit de son élégance et de sa beauté, avait été pour un instant éclipsé et rejeté à l'arrière-plan par ce commercant en redingote noire. Quelle duperie!... et comment avais-je pu prendre le change à ce point sur cet homme qui me paraissait tellement insignifiant près du tumulus, que je ne lui avais pas même accordé un regard d'attention?

Nous marchâmes assez longtemps avant d'atteindre le château ducal. Un huissier vint au-devant de nous pour nous guider, et, tandis que le marchand de médailles attendait dans une antichambre qu'on le fît appeler, je suivis mon père au travers de salons et de galeries qui me parurent innombrables. Il passa encore une fois sa main dans ses cheveux, non pour les ramener, comme il y comptait, je pense, à l'ordre, mais en les éparpillant dans toutes les directions, puis il me fit passer le seuil d'une pièce dont l'huissier venait d'ouvrir doucement la porte à deux battants.

Le moment terrible était enfin venu, ce moment que l'enfant des bruyères envisageait avec tant d'angoisse et

de terreur. Je débutai, il faut le dire, d'une facon tout à fait déplorable. Charlotte m'avait enseigné comment je devais m'y prendre pour saluer convenablement... Mais, mon Dieu!... Spitz s'acquittait bien mieux de tous les petits tours que Heinz lui avait appris. Mes semelles si légères me semblèrent devenues de plomb, et ne purent réussir à quitter la place où mon père m'avait amenée. Sous mes paupières obstinément baissées, j'apercevais seulement un petit coin de parquet brillant et poli comme la glace. J'entendis le frôlement d'une robe de soie, et demeurai immobile, en dépit des adjurations que je m'adressais, et du mécontentement que j'éprouvais contre moi-nême, et qui prenait des proportions inquiétantes. Bientôt, en effet, il me failut lutter non plus seulement contre des flots de larmes qui s'apprêtaient à couler, surtout lorsque je me disais à moi-même que je devais présenter l'aspect grotesque d'une grossière idole de bois.... Tout à coup une voix féminine, aux sons argentins et mélodieux, frappa mon oreille: — la princesse adressait la parole à mon père, — et en même temps une petite main passa sous mon menton et releva doucement mon visage penché. Cette fois j'osai regarder devant moi. Je ne vis pas de couronne étincelante de pierreries, mais seulement d'épaisses et magnifiques boucles brunes encadrant un visage rosé, puis une paire d'yeux bleus, de même nuance que mes chers papillons de Dierkhof, se fixerent sur moi en souriant. Je savais que la princesse ne pouvait être jeune, puisqu'elle était la tante du duc régnant, et j'en conclus que cette dame à la taille élancée, flexible, au teint velouté, au profil juvénile, n'était pas la princesse Marguerite. Mon père me détrompa

« Votre Altesse, » dit-il, « voit en cet instant à quel point j'avais raison de réclamer toute son indulgence.... Ma pauvre petite plante sauvage courbe la tête avec découragement....

— Nous changerons cela bien vite, » répondit la princesse en souriant. « Je m'entends à ces sortes de transformations, et vous garantis que je sais apprivoiser les

petites filles timides.... Allez, cher docteur, le duc vous attend. Nous nous reverrons pour prendre le thé ensemble.

Mon père quitta le salon et me laissa livrée à moimême sur le sol glissant de la cour et dans son atmosphère dangereuse. Je m'aperçus alors que la princesse n'était pas seule. A quelques pas d'elle, en arrière, se tenait une jolie jeune fille. La princesse nous nomma l'une à l'autre, et j'appris de la sorte qu'elle était demoiselle d'honneur et s'appelait Constance de Wildenspring. Avant que j'eusse pu soupçonner son dessein, je me sentis dépouillée de mon chapeau et de mon mantelet par la jolie demoiselle, et me trouvai assise en face de la princesse, tandis que la jeune fille se retirait dans une embrasure de fenêtre, derrière un rideau, et prenait un ouvrage de tapisserie.

(La suite au prochain numéro.)

M. Duditlieux, 20 fr.

E. MARLITT.

LE SOU DES CHAUMIÈRES.

Vo Jullien, 5 fr. — Henricite, cuisinière, 5 fr. — Marie, femme de chambre, 5 fr. — M. Dhinque, 5 fr. — Mme Regnier, 10 fr. — Mme Regnier, 5 fr. — M. Le Roy, commissaire de la Marine, 10 fr. — Mile de Bernard, 15 fr. — Mile de Vessan, 10 fr. — Mme Choulberter, 10 fr. — M. Mena, 10 fr. — Mme Anquetel, 10 fr. — Mme Boulingre, 5 fr. — Mme Ve Longuet, 10 fr. — Mme Martin, 5 fr. — Mme Courtier, 20 fr. — Mme V. Longuet, 5 fr. — M. Fray, 100 fr. —

Explication de la Charade.

Le mot de la charade insérée dans notre dernier numéro est: Cor-ail.

Explcation du dernier rébus.

Partout le bien est le fruit du mal vaincu.

A TOUTES NOS ABONNÉES.

La MODE ILLUSTRÉE se compose de quatre éditions :

PREMIÈRE EDITION (franco).

Composée de 52 numéros (1 par semaine), formant, à la fin de l'année, 416 pages du format de l'Illustration, accompagnées de plus de 2,000 gravures sur bois imprimées dans le texte, et de 24 grandes feuilles détachées représentant plus de 500 patrons (de grandeur naturelle) de robes, manteaux, objets de lingerie, etc., des dessins de broderies, etc.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois: 3 fr. 50. — Six mois: 7 fr. Douze mois: 14 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois: 3 fr. — Six mois: 6 fr. Douze mois: 12 fr.

DEUXIÈME ÉDITION (franco).

Contenant tout ce que la première édition renferme, plus 12 gravures de la grandeur du journal, très-richement coloriées, une par mois.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois: 4 fr. 25. — Six mois: 8 fr. 50. Douze mois: 17 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois: 3 fr. 75. — Six mois: 7 fr. 50. Douze mois: 15 fr.

TROISIÈME ÉDITION (franco).

Renfermant tout ce que donne la première édition, plus 24 gravures de la grandeur du journal, très-richement coloriées, deux par mois.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois: 5 fr. — Six mois: 10 fr. Douze mois: 20 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois: 4 fr. 50. — Six mois: 9 fr. Douze mois: 18 fr.

QUATRIÈME ÉDITION (Édition de luxe).
(Franco.)

Formée de tout ce que donne la première édition, plus 52 gravures splendidement coloriées, quatre par mois.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS.

Trois mois: 7 fr. — Six mois: 13 fr. 50. Douze mois: 25 fr.

PRIX POUR PARIS.

Trois mois: 6 fr. 75. — Six mois: 13 fr. Douze mois: 24 fr.

La Mode illustrée est un journal indispensable aux familles, par ses gravures innombrables représentant tous les travaux féminins, par ses explications précises et détaillées enseignant à faire ces divers travaux, par ses planches de grand format contenant des patrons d'une exactitude rigoureuse, donnés en grandeur naturelle. La Mode illustrée ne se borne pas à publier des dessins; les explications qu'elle contient et les patrons qui accompagnent les numéros permettent d'exécuter les objets représentés par les gravures.

Les abonnements commencent du 1er de chaque mois, mais ne seront pas de moins de trois mois; on est prié d'indiquer de quel mois on désire faire partir l'abonnement, ainsi que l'édition que l'on choisit; soit un abonnement nouveau, soit un renouvellement, il est essentiel de donner ces indications.

On s'abonne à l'administration du journal, 56, rue Jacob, par lettre affranchie, en France ainsi qu'à l'étranger, bureau des Messageries et chez les principaux libraires.

Nos abonnées de Paris sont prévenues qu'une quittance de renouvellement leur sera toujours présentée à domicile pour le renouvellement de leur abonnement.

Quelques personnes des départements écrivent à l'Administration de faire recevoir à Paris le montant de leur renouvellement. Ce mode de recouvrement étant presque toujours sans résultats, et occasionnant un retard dans l'envoi du journal, nous avons dû y renoncer. Nous prions donc nos abonnées de vouloir bien faire accompagner leur demande d'abonnement d'un mandat sur la poste ou simplement de timbres-poste, et dans ce dernier cas nous leur recommandons de faire charger leur lettre, et d'ajouter à leur envoi un timbre de 25 centimes en sus par trimestre, pour perte au change, etc.

Le Directeur-Gérant: E. MAGIMEL.

Paris. - Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

L'administration ne répond que des abonnements directement faits chez elle.

Lorsqu'il y a lieu à une réclamation, soit pour des numéros non reçus, soit pour un abonnement non



servi, elle doit toujours être adressée là ou l'abonnement a été fait.

Le délai accordé pour les réclamations est de 15 jours pour Paris et les départements, et d'un mois pour l'étranger.

DÉSIGNATION DES PAYS.	ire ÉDITION avec gravures sur bois,			4º ÉDITION avec gravures sur bois et 52 gravures coloriées		
	3 mois.	6 mois.	1 an.	3 mois.	6 mois.	1 an.
France Paris	6r. 3 s 3 50	6 ,	fr. 12 » 14 »	6 75 7 "	fr. 13 * 13 50	24 a 25 n
Suisse. — Grand-duché de Luxembourg	4 n	8 .	16 »	7 50	15 *	30
Italie. — Belgique	4 25	8 50	17 "	8 .	16	32 .
Angleterre. — Malte. — Ile de Jersey. — Gibraltar. — Espagne. — Hollande	4 50	9 ,	18 .	8 50	17 .	34
Autriche. — Bavière. — Danemark. — Portugal. — Prusse. — Saxe. — Wurtemberg. — Grand-duché de Bade. — Alsace et Lorraine	5 »	10	20 »	9 . •	18 »	36
Russie. — Turquie. — Grèce. — Iles Ioniennes. — Smyrne. — Maroc. — Tunis. — Tripoli. — Colonies françaises. — Égypte (par voie de Brindisi)	5 50	11 »	22 *	10 .	20 .	40 .
Brésil. — Mexique. — États-Unis d'Amérique. — Chine. — Colonies anglaises. — Principautés danubiennes. — Nouvelle-Grenade. — Indes orientales. — Ile Maurice. — Australie	5.75	11 50	23 »	10 50	21	42 •
Norwege. — Pondichery. — Iles Marquises	6 .	12 .	24 »	11 50	23 .	46
Nouvelle-Calédonie	7 25	14 50	29	13 25	26 50	53 »
Costa-Rica. — San Salvador. — Guatemala. — Honduras. — Nicaragua. — Pérou. — Bolivie. — Chili. — Équateur (voie de Panama). — Indes Néerlandaises.	7 75	15 50	31 .	14 .	28	56 »

Il est expressément recommandé d'envoyer, en même temps que la demande de réabonnement, une des dernières bandes d'udresse ou le numéro d'ordre se trouvant sur l'enveloppe du journal; autrement toute inscription devient impossible.

La bande du journal est également indispensable lorsqu'il s'agit d'une réclamation ou d'un changement quelconque.